



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/22146  
24 janvier 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

NOTE VERBALE DATEE DU 24 JANVIER 1991, ADRESSEE AU SECRETARIAT  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LA MISSION PERMANENTE  
DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de l'Iraq présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le texte du communiqué, en date du 22 janvier 1991, du porte-parole militaire de l'Iraq.

La Mission permanente de l'Iraq prie le Secrétariat de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

ANNEXE

Communiqué du porte-parole militaire de l'Iraq  
en date du 22 janvier 1991

Au nom de Dieu Le Clément, Le Miséricordieux

Le mardi 22 janvier 1991, à 13 h 41, l'aviation américaine a bombardé deux pétroliers irakiens, provoquant une immense marée noire dans les eaux du golfe Arabique qui ne manquera pas de porter sérieusement atteinte aux ressources biologiques marines et à l'environnement de la région.

Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis portent atteinte à l'environnement et exposent l'homme et la faune à des graves dangers, en procédant à des essais nucléaires et au déversement de déchets nucléaires et autres substances chimiques toxiques.

Ils récidivent aujourd'hui en polluant les eaux du golfe Arabique. C'est pourquoi l'Iraq lance un appel à l'opinion publique mondiale ainsi qu'aux organisations et personnalités concernées, et en particulier aux "Verts", pour qu'ils dénoncent tout haut cet acte criminel et pour qu'ils fassent tout leur possible afin de mettre fin à de tels actes.

Pour sa part, l'Iraq, qui respecte le droit à la vie de tout être humain et que Dieu a doté de richesses naturelles, est disposé à coopérer avec toute partie en vue de mettre fin à ces crimes.

-----